

PLATEFORME RÉGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL (SINP)

Mode d'emploi pour le rendu du rapport technique et des données naturalistes collectées ou utilisées dans le cadre de l'action publique

Version du 23 avril 2025

Rédaction : Romain Batard & Arnaud Le Nevé (DREAL) et Denis Lafage & Justine Celis (CEN)

INTRODUCTION : RÉGLEMENTATION SUR LE VERSEMENT DES DONNÉES AU SINP

Dans l'objectif de participer à l'inventaire du patrimoine naturel institué pour l'ensemble du territoire national terrestre, fluvial et marin ([art. L411-1 A du Code de l'environnement](#)), la présente annexe détaille les modalités du rendu technique de l'action publique : rapport technique et données de faune, de flore et de la fonge collectées ou utilisées pour sa réalisation.

On entend ici par action publique, une action subventionnée ou un marché public pour un projet soumis à déclaration (et non à autorisation).

Pour rappel, les données d'espèces et d'habitats acquises par des études préalables et des études de suivis d'impacts liées à une **évaluation environnementale**, sont versées sur « [Depobio](#) » et non sur la plateforme régionale du SINP. Il s'agit :

- des plans, programmes, schémas ou projets d'aménagement impliquant la « participation du public » (L122-1 du code de l'environnement),
- des plans et programmes donnant lieu à une évaluation environnementale (L122-4 du code de l'environnement et suivants et R122-17 et suivants),
- des plans et programmes pour lesquels une évaluation des incidences Natura 2000 est requise en application de l'article L414-4 du code de l'environnement,
- des dérogations prévues au L411-2 du code de l'environnement (dont espèces protégées).

La liste détaillée des projets concernés figure dans la « [foire aux questions](#) » du site « Depobio ».

Dans le cas des actions subventionnées, le rendu technique ne constitue pas une contrepartie pour l'État qui subventionne l'action. Il est demandé afin de satisfaire pleinement l'objectif d'intérêt général ayant justifié l'octroi de la subvention. Ainsi, il est demandé au bénéficiaire de la subvention le versement des données collectées ou utilisées au SINP pour leur utilisation en données ouvertes (Open Data), ce qui permettra leur mise à disposition de tout utilisateur à titre gratuit.

Par le présent document, le bénéficiaire de la subvention est ainsi informé que les données naturalistes ainsi transmises ont vocation à intégrer la plateforme régionale du SINP, [GINCO Pays de la Loire](#), pour une communication libre et gratuite à toute personne en faisant la demande, conformément au [schéma métier du SINP \(NOR : TREL2224513S\)](#).

Cette communication peut être limitée en application de l'article L. 124-4 du Code de l'environnement, relatif aux espèces sensibles. Les données d'espèces non sensibles sont accessibles à l'échelle la plus fine disponible sur la plateforme GINCO. Les observations [d'espèces sensibles](#) sont floutées selon leur degré de sensibilité. Pour accéder à la résolution d'origine, il suffit d'en faire la demande en signant une licence fermée d'utilisation (contact.sinp@cenpaysdelaloire.fr).

Le présent mode d'emploi propose ci-après un cadre technique pour transmettre l'ensemble des informations d'origine attachées aux données collectées ou utilisées (incluant la localisation géographique précise maximale connue) dans un format qui réponde aux exigences du SINP en matière d'interopérabilité des données.

Ce cadre inclut le rapport technique de l'étude, accompagné des métadonnées, ainsi que le ou les lots de données brutes collectées.

I. RÉDACTION DU RAPPORT D'ÉTUDE

Le rapport dactylographié et illustré est édité au format PDF avec photographies et images optimisées.

II. DESCRIPTION ET TRANSMISSION DES MÉTADONNÉES

L'intégration des données dans la plateforme régionale du SINP n'est techniquement pas possible sans la saisie préalable de leurs métadonnées. Cette partie-là du processus de communication des données revêt donc une importance particulière.

Chaque lot de données est donc transmis avec ses métadonnées.

Un lot de données = un projet ou un protocole scientifique distinct. Il ne faut donc pas mélanger les données de plusieurs projets ou de plusieurs méthodes différentes de collecte au sein d'un même fichier de données. Les métadonnées décrivent le contexte dans lequel les données ont été acquises et permettent ainsi de mieux les comprendre pour bien les utiliser.

Cas numéro 1 : les métadonnées du lot de données ont déjà été saisies dans l'application dédiée de l'INPN, instance des Pays de la Loire (<https://inpn.mnhn.fr/mtd/cadre/search?codeInstance=PDLL>). Il convient alors de l'indiquer en préambule du rapport en précisant :

- le libellé et l'ID du cadre d'acquisition dans lequel les métadonnées ont été saisies (exemple : « N2000 FR5212011 ZPS Plaine-calcaire-Sud-Vendée : suivi du site » et « T6077 »)
- le libellé jeu de données et son identifiant SINP fourni par l'application (exemple : « Assurer la réussite du succès de ponte de l'avifaune en 2018 sur le site N2000 FR5212011 ZPS Plaine-calcaire-Sud-Vendée » et « ADB1848B-D542-1BAC-E053-5014A8C00FD2 »),

Il convient aussi de **fournir le jeu de données en ajoutant une première colonne « idSINPJdd » et d'y copier l'identifiant SINP du jeu de données dans chaque ligne** (« ADB1848B-D542-1BAC-E053-5014A8C00FD2 » dans cet exemple).

Cas numéro 2 : les métadonnées n'ont pas encore été saisies dans l'application de l'INPN

Le rapport de l'étude est alors accompagné des données et des métadonnées ([téléchargeable ici](#)).

Si l'action n'est pas concernée par la production d'un rapport annuel (exemple, certains suivis scientifiques dans les réserves naturelles), seule la fiche de métadonnées accompagne le lot de données.

III. LES LOTS DE DONNÉES

Les lots (ou jeux) de données rapportant les données espèces collectées ou utilisées sont transmis au format en vigueur. **Un jeu de données est produit pour chaque processus de collecte mis en œuvre.** Chaque jeu de données comprend les données d'observations d'espèces de la faune, de la flore et de la fonge sauvages acquises au sein d'un même processus de collecte.

Si des données bibliographiques d'espèces sont utilisées, un jeu de données spécifique les concernant est créé.

Toutes les informations d'origine de la donnée brute doivent être transmises !

Il est impératif de transmettre l'intégralité des identifiants sources de la donnée (qu'ils soient au format UUID ou non).

Une donnée brute est définie comme une observation dont les éléments clés (espèce, effectif, date, localisation) n'ont subi aucune altération depuis leur collecte sur le terrain ou leur identification bibliographique. La localisation est par conséquent la plus précise possible (majoritairement ponctuelle).

Pour faciliter l'import dans la plateforme régionale du SINP, il est préférable de transmettre les données en respectant le standard national d'occurrences de taxon ([OccTax v3.0](#)).

Néanmoins, les données peuvent aussi être transmises dans le format simplifié proposé.

À noter que certaines données ne doivent pas être intégrées à la base régionale afin d'éviter les doublons :

- les données de baguage d'oiseaux sous l'égide du CRBPO et les captures de chiroptères pour la plateforme CACCHI sont exclues de ces modalités de versement, car elles sont directement transmises à l'INPN par le MNHN ;
- les données déjà transmises au SINP national par ailleurs :
 - données collectées dans le cadre de programmes nationaux comme le STOC EPS, POPs Amphibiens et Reptiles, STERF... si et seulement si le site de suivi est déclaré, validé et que les données sont saisies dans la plateforme idoïne.
 - Les données collectées par un organisme interrégional (se rapprocher de la structure animatrice du SINP : contact.sinp@cenpaysdelaloire.fr)

Une preuve de saisie dans la plateforme concernée sera demandée.

IV. ENVOI DES LOTS DE DONNÉES ET DOCUMENTS ASSOCIÉS

Concernant les **études réalisées dans le cadre d'une subvention de la DREAL ou d'une DDT(M)**, le maître d'ouvrage transmet le rapport et le(s) lot(s) de données dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice de mise en œuvre de l'action subventionnée. Ils sont envoyés à la DREAL à l'adresse fonctionnelle

reception.sinp.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr

ou à l'agent de la DREAL ou de la DDT(M) chargé du suivi de l'action subventionnée.

Concernant les autres études, le maître d'ouvrage transmet le rapport et le(s) lot(s) de données le plus tôt possible après la réalisation de l'action, au Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire à l'adresse fonctionnelle contact.sinp@cenpaysdelaloire.fr

L'objet indique [transmission lot de données] pour faciliter l'identification de la nature du message reçu.

V. COMMUNICATION PUBLIQUE DES RAPPORTS ET DES DONNÉES

Les rapports dactylographiés reçus par la DREAL sont rendus public sur le [SIDE](#). Néanmoins, si ce rapport comporte des informations de géolocalisation précise d'**espèces sensibles**, la DREAL ne pourra pas le rendre public sous peine d'enfreindre la réglementation sur la confidentialité des données sensibles. Le bénéficiaire est donc encouragé à anticiper cette exigence en produisant dès le départ une version 'grand public' du rapport, si des espèces sensibles sont concernées.

VI. AIDE À LA MISE EN FORME DES DONNÉES ET DES MÉTADONNÉES

Un nouveau modèle de partage des données a été élaboré en 2025.

Il est disponible sur le site de la DREAL : : <https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/format-regional-pour-la-transmission-de-donnees-de-r2112.html>

Le tableur associé comporte des restrictions de saisie ainsi que des commentaires pour faciliter son remplissage.

Un fichier unique permet désormais de transmettre à la fois les métadonnées et les données naturalistes

colonne noire	saisie facultative
colonne orange	saisie conseillée
colonne rouge	saisie obligatoire

Description du cadre d'acquisition

Intitulé	Exemple
Identifiant SINP du cadre d'acquisition	d2991bf9-899e-46d3-9fe1-axxxxxxxxxx2
Libellé du cadre d'acquisition	Inventaire permanent des vertébrés de la mésosphère
Mots-clés :	mésosphère, vertébrés, exemple
Description	Inventaires réalisés par les bénévoles de mon association : inventaires de la flore et des lichens, habitats et végétations, dépouillement d'herbiers et de bibliographie. Cadre défini pour les données acquises après le 01/01/2023.
Maitre d'ouvrage	Mon association
Maitre d'œuvre	Mon association
Financier	DREAL des Pays de la Loire
Contact principal	Mon association
Type de financement	Mixte
Date de lancement	2023-01-01
Date clôture	
Statut d'avancement	En cours
Objectifs	Suivi/Surveillance
Références bibliographiques	
Etendue territoriale	Départemental
Territoires	Loire-Atlantique
Précision géographique	
Cible taxonomique	Vertébrés
Description cible taxonomique	

Description des jeux de données

Intitulé	Colonne à remplir pour le jeu de donnée 1	Colonne à remplir pour le jeu de donnée 2
Libellé du jeux de données	Avifaune pour l'inventaire permanent des vertébrés de la mésosphère	
Libellé court	Avifaune de la mésosphère du 44	
Description	Relevé le plus exhaustif possible de toute l'avifaune observée au sein d'une zone d'inventaire. Les taxons sont déterminés sur le terrain. Les données d'inventaire sont ensuite dans l'outil de saisie en ligne faune-france. Les données font l'objet d'une vérification sur la base source.	
Mots-clés		
Objectifs	Non renseigné	
Territoire(s)	Département	
Liste des territoires concernés	Loire-Atlantique	
Qualification	Jeu de données issu de l'expertise	
Commentaire sur la qualification		
Statut donnée source	Publique	
Type de données	Occurrence de taxon	
Couverture		
Processus de collecte	étendu spatialement	
Libellé du protocole		
Description du protocole		
Code « Campanule » ou URL du processus de collecte		
Précisions pour le protocole		
Identité des fournisseurs	Mon association	
Identité des producteurs	Mon association	
Identité financier	DREAL Pays de la Loire	
Contacts de la base de données de production	LPO France	
Base de production	Faune-France	
URL du jeu de données	990156f1-9082-4653-8222-2222cc1aa2f	
URL du cadre d'acquisition	d2991bf9-899e-46d3-9fe1-axxxxxxxxxx2	

Jeu de données

IdOrigine	cdDep	cdCommune	nomCommune	nomLieu	xl93	yl93	geomWKT	statObs	cdNom	cdRef	VTAXREF	nomCite	dateDebut	dateFin	obsTechnique	typeGrs	denbrMin	denbrMax	
								No					2025-12-31	2025-01-01	0AUTR		0		
								Pr								1CAMP			
								Pr								2INXSTA			
																3LIEN			
																4INSP			
																5OBS			
																6OP			
																7PASS			
																8POINT			
																9REL			
																10			
																11			
																12			
																19			
																22			
																23			
																25			
typeDenombrement		objDenbr	ocStatBio	ocbat	ocStatBio	statSource		dispColl							comment	obsId		detId	refBiblio
Ga		COL	0	0		0Cq		Analyse ADN environnemental (ADNe)											
Co		CPL	1	1		1Li		Capture au filet Crydè											
Es		HAM	2	2		2NSP		Piégeage Malaise (capture par tente Malaise)											
NSP		IND	3	3		3Te		Piégeage Marris House Net (capture par piège Malaise type Marris House Net)											
		NID	4	4				Piégeage microtube à fourmis											
		NSP	9	5				Piégeage par assiettes colorées (piège coloré, plaque colorée adhésive)											
		POIL			13			Piégeage par attraction sexuelle avec femelles											
		SURF						Piégeage par attraction sexuelle avec phéromones											
		TIGE						Piégeage par encente à émergence aquatique (nasse à émergence aquatique)											
		TOUFF						Piégeage par encente à émergence terrestre ex situ (nasse à émergence terrestre, éclosoir)											
								Piégeage par encente à émergence terrestre in situ (nasse à émergence terrestre, éclosoir)											
								Piégeage par encente type biocénomètre											
								Capture au filet japonais											
								Piégeage par nasse à Coléoptères Hydrocanthares (piège appâté aquatique)											
								Piégeage par nasses aquatiques ou filets verveux (appâtés)											
								Piégeage par nasses aquatiques ou filets verveux (non appâtés)											
								Piégeage par piège à entonnoir terrestre (funnel trap) (appâté)											